

Regard croisé : Comment un phénomène social devient-il un problème public ?

Notions au programme : agenda politique, action publique

Notions complémentaires : entrepreneurs de cause, mobilisation

A/ D'un phénomène social à un problème public

Document 1 :

L'invention du terme d'illettrisme

Le *Défi du Quart Monde*, rapport moral pour l'année 1979 du Mouvement ATD-Quart Monde, est le premier document [...] dans lequel on voit figurer publiquement le terme « illettrisme ». [...] Une situation ignorée exige un vocabulaire nouveau, fut-ce au prix d'un barbarisme (1). [...] Le « isme » fait ainsi passer de l'individuel au collectif, du particulier au général, de l'expérience singulière au phénomène de masse, bref au problème social qui appelle des solutions publiques, politiques. Le tournant culturel accompli par le mouvement ATD-Quart Monde implique un changement dans la manière de parler de la pauvreté. On sait qu'une des spécificités de la conception du monde social du Mouvement est l'insistance sur la grande pauvreté. [Il faut] considérer les problèmes en partant des plus pauvres, établir un lien entre « illettrisme » et « pauvreté » [...].

Bernard Lahire, *L'invention de « l'illettrisme »*, La Découverte, 1999

(1) Mot qui n'existe pas dans une langue

Plus de **3 millions**
de français resteront hélas persuadés
qu'il s'agissait d'une publicité pour un

Bikini

AIDEZ-NOUS À FAIRE DE L'ILLETTRISME LA GRANDE CAUSE NATIONALE 2013
Signez l'appel du collectif fédéré par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme sur
www.illettrisme2013.fr

Credit : © Merveille/Julian Corbis

Q1 : Comment le terme d'illettrisme est-il apparu ?

Q2 : Expliquez la phrase soulignée.

Document 2 :

Les entrepreneurs de cause

Les problèmes sociaux sont ce que les gens considèrent être des problèmes sociaux. Ceux-ci sont définis comme étant les produits de la construction de revendications et de plaintes de la part d'organisations, d'institutions et d'agents sociaux à propos de conditions jugées, et présentées publiquement, comme posant un problème.

Est donc un « problème social » le résultat positif d'un processus de revendication publique par certains groupes (associations, mouvements, groupes de pression, syndicats, corporations, partis politiques, fondations...) de l'existence d'une situation définie comme posant un problème à l'intérieur de leur société. [...] Toutes les situations vécues comme douloureuses, pénibles, problématiques ou ayant des effets collectifs néfastes ne sont pas toujours des « problèmes sociaux » [...]. Les « faiseurs de revendications » [entrepreneurs de cause] ne sont pas de simples porteurs de problèmes qui seraient définis en dehors d'eux. [...] [Ils mettent] en forme le problème en fonction, à la fois, de leur propre définition sociale, et du contexte social dans lequel ils sont amenés à le mettre en scène.

Enfin, définir le « problème » d'une façon ou d'une autre a des conséquences sur la manière dont on entend y remédier, y apporter une solution. Selon qu'il aura été défini comme un problème de nature morale, médicale, politique, économique, scolaire etc., les agents et les institutions susceptibles d'être concernés différeront, et le « traitement » du problème en question variera en conséquence.

Bernard Lahire, *L'invention de « l'illettrisme »*, La Découverte, 1999

Q1 : Qu'est-ce qu'un entrepreneur de cause ?

Q2 : Dans le cas de l'illettrisme, qui sont les entrepreneurs de cause ?

Q3 : Expliquez le passage souligné.

B/ D'un problème public à un problème politique inscrit à l'agenda politique

Document 3 :

L'illettrisme mis à l'agenda politique

Au début des années 1980, le gouvernement de Pierre Mauroy se saisit du problème de l'illettrisme et nome une commission, qui publie un rapport *Des illettrés en France* (1984). Suite à cela, le gouvernement crée le Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme (GPLI) en 1984.

L'« illettrisme » devient alors [...] une « affaire d'Etat ». [...] Le GPLI devient désormais l'interlocuteur officiel d tous ceux qui veulent parler d'« illettrisme » ou « lutter contre l'illettrisme ». Financer un colloque sur l'« illettrisme », monter une action de « lutte contre l'illettrisme », organiser un numéro de revue sur ce sujet, tout cela se fait rarement, à partir de 1984, sans le recours financier et/ou la présence [...] de représentants du GPLI. [...]

La reconnaissance officielle de l'« illettrisme » par la publication du rapport au Premier ministre, puis la création du Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme, va constituer le début d'une nouvelle étape dans la carrière publique de ce problème, qui vit alors un moment de promotion publique sans précédent.

Bernard Lahire, *L'invention de « l'illettrisme »*, La Découverte, 1999

Q : A quoi voit-on que l'illettrisme est devenu un problème politique ?

Document 4 :

L'ANCLI : redéfinition de l'action publique face à l'illettrisme

Le Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme (GPLI), créé en 1984, a été critiqué par un rapport ministériel en 1999. Le rapport lui reproche de s'être centré uniquement sur la recherche et non sur la lutte contre l'illettrisme. Il observe aussi que les différents ministères dont dépend la lutte contre l'illettrisme (Education, Défense, Travail...) ne coordonnent pas leurs actions.

En 2000, le GPLI a été remplacée par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANCLI) dont une des missions consiste à coordonner les différents acteurs de la lutte contre l'illettrisme.

Q1 : Aujourd'hui, qui prend en charge le problème de l'illettrisme ? Est-ce seulement l'Etat ?

Q2 : Mesurez le chemin parcouru depuis l'invention du mot « illettrisme » (doc. 1).

Document 5 :

Une compétition pour être mis à l'agenda

Les autorités publiques ne peuvent pas mettre sur l'agenda l'ensemble des problèmes car l'attention publique est une ressource rare, dont l'allocation dépend de la compétition au sein d'un système d'arènes publiques. De ce fait, les problèmes doivent lutter pour occuper un espace dans les arènes publiques. Cette compétition est permanente ; ils doivent à la fois lutter pour entrer et pour rester sur l'agenda public [...]. Pour comprendre la publicisation (1) d'un problème et sa mise sur agenda, il est nécessaire d'identifier les dynamiques facilitant sa prise en charge par des autorités publiques, qui, le plus souvent, se combinent.

La première de ces dynamiques est celle de la mobilisation [...]. Dans ce cas, l'initiative revient à des groupes plus ou moins fortement organisés, qui se mobilisent le plus souvent de façon conflictuelle avec les autorités publiques. Le soutien de l'opinion publique est recherchée afin de faire pression sur l'Etat et de légitimer des revendications [...]. La deuxième dynamique est celle de la médiatisation. Si elle est parfois fortement liée aux mobilisations collectives, elle peut avoir une certaine autonomie et dépendre principalement des logiques du champ médiatique [...]. La mise sur agenda dépend aussi des bénéfices politiques (électoraux, symboliques, stratégiques) attendus par les décideurs.

Patrick Hassenteufel, "Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics", *Informations sociales*, n° 157, 2010.

(1) Publicisation : processus par lequel un phénomène devient public.

Q1 : Pourquoi existe-t-il une compétition entre causes pour attirer l'attention publique ?

Q2 : A partir des exemples étudiés, montrez que la mise à l'agenda d'un problème est à la fois l'objet de conflit et de coopération.

Document 6 :

Le rôle des entrepreneurs de cause dans l'interdiction du cannabis aux Etats-Unis

En 1937, le Congrès des Etats-Unis votait le *Marijuana Tax Act*, destiné à [interdire] l'usage de cette drogue. [...] C'est le *Bureau of Narcotics* [...] qui a fourni le gros des efforts qui ont abouti au *Marijuana Tax Act*. [...] Le *Bureau* déploya ses efforts dans deux directions : il aida les Etats à élaborer des lois sur l'usage de la marijuana et il alimenta en faits et en chiffres les articles des journaux sur le problème. [...] Les efforts du *Bureau* pour gagner la population à son point de vue sur l'urgence du problème portèrent tous leurs fruits. Le nombre d'articles sur la marijuana publiés dans les magazines de grande diffusion atteignit un niveau record. Ainsi, dix-sept articles ont paru dans un intervalle de deux années, ce qui est beaucoup plus que durant toute autre période similaire, antérieure ou postérieure. Sur ces dix-sept articles, dix reconnaissaient explicitement avoir reçu l'aide du *Bureau* qui avait fourni les faits et les chiffres, ou bien révélaient implicitement l'aide reçue en utilisant des faits et des chiffres antérieurement cités soit dans les publications du *Bureau*, soit dans des témoignages apportés devant le Congrès. [...]

Le projet de loi arriva facilement à bon port. Les fumeurs de marijuana étant dépourvus d'influence, d'organisation et, aux yeux de l'opinion publique, de motifs légitimes pour passer à l'offensive, ils n'envoyèrent aucun représentant aux auditions et leur point de vue ne fut pas exprimé. La loi fut adoptée sans opposition par la Chambre et par le Sénat [...]. L'entreprise du *Bureau* avait produit une nouvelle norme, dont la mise en vigueur contribuera ultérieurement à créer une nouvelle catégorie de déviants : les fumeurs de marijuana.

Howard Becker, *Outsiders* (1963), Métailié, 2002

Q1 : Qui a joué le rôle d'entrepreneur de cause dans l'exemple de l'interdiction de la marijuana aux Etats-Unis ?

Q2 : Quelles ont été les deux directions dans lesquelles ont travaillé ces entrepreneurs de cause ?